

Crissier, le 30.04.2023

Assemblée générale 2023 de Vaud Tennis

C'est le vendredi 28 avril 2023 que s'est tenue, conformément à la convocation adressée aux clubs vaudois, l'assemblée générale de Vaud Tennis.

C'est un exercice qualifié de transitionnel que le président Claude Anker, et les membres du comité, ont présenté. Après la difficile période de Covid-19 et les changements intervenus l'année précédente dans la composition du comité, l'année 2022 restera, sans aucun doute, celle de l'amorce du renouveau de l'association cantonale.

Les représentants des clubs présents, réunis dans les locaux de la Banque Raiffeisen à Assens, ont pris connaissance et approuvé les différents rapports 2022 des membres du comité ainsi que les comptes pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Le padel fait son entrée dans les statuts

Dans la continuité de la décision prise le 18 mars dernier par les délégués de Swiss Tennis, les clubs vaudois présents ont plébiscité l'entrée du padel dans les statuts de l'association dont la dénomination officielle devient : Association Vaud Tennis et Padel (AVTP).

Cela étant, il est important de préciser que toutes les activités liées au tennis continueront à être développées sous l'appellation « Vaud Tennis » alors que, dans le futur, celles qui concerneront le padel le seront sous l'appellation « Vaud Padel ».

Introduction d'une assemblée de délégués

Finalement, l'ensemble des clubs présents ont accepté l'introduction, dès l'année prochaine, d'une assemblée de délégués. Cela signifie que tous les clubs du canton devront obligatoirement désigner un délégué pour participer à l'assemblée annuelle, lequel devra être membre du comité.

Cela signifie que les actuels 77 clubs vaudois seront obligatoirement représentés lors des assises annuelles de l'association Vaud Tennis et Padel. Cela permettra de renforcer notablement la coordination et la communication entre la faïtière cantonale et les clubs membres.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés, l'assemblée a été levée à 21 heures par le président qui a invité les représentants présents à partager le verre de l'amitié offert, pour l'occasion, par la famille Gaillard Vins à Epesses. Cela a permis de faire déguster et de promouvoir la cuvée Timea Bacszinsky dont une partie des ventes est reversée à la relève.